

Rentrée 2026

# Charte d'utilisation de la typoθήque ëracom

La présente charte définit les droits et les obligations des utilisatrices et utilisateurs de la typoθήque de l'école. Elle s'applique à toutes les utilisatrices et tous les utilisateurs.

## Définitions

- Par la mention typoθήque de l'ëracom, on entend toutes les fontes mises à disposition des utilisatrices et utilisateurs par l'ëracom ;
- une fonte est définie comme un ensemble de glyphes représentant les caractères d'un alphabet contenu dans un fichier digital (OTF, PS, TTF, WOFF, WOFF2, EOT, SVG, etc.). Elle a à la fois un statut de design (œuvre) et de logiciel (programme informatique). À ce titre, les fontes sont protégées simultanément par le droit d'auteur et le droit des logiciels ;
- par utilisatrice ou utilisateur, on entend tous les membres du personnel administratif et technique, les membres du corps enseignant, les élèves de l'école ainsi que toute personne à qui la Direction de l'école accorde un accès à la typoθήque de l'ëracom.

## Droits et Obligations

- Chaque utilisatrice et utilisateur a le droit d'utiliser les fontes de la typoθήque. Toutefois, ce droit est limité exclusivement aux projets réalisés dans le cadre académique et n'inclut donc, en aucun cas, des projets personnels ou des mandats externes à l'école ;
- le stockage des fontes sur des serveurs partagés tels que les serveurs de l'école, Teams, OneDrive, Dropbox, GoogleDrive, etc., est interdit ;
- la diffusion des fontes est interdite, même au sein de l'école : par exemple, se transmettre des fontes entre élèves ou collègues via courriel, messagerie instantanée, airdrop, wetransfer, etc. ;
- la modification des fontes est interdite : par exemple, renommer une fonte, modifier ses tracés, son character-set, ses fonctionnalités opentype, son code, ou la convertir dans un autre format ;
- la copie des fontes est interdite : par exemple copier/coller des tracés ou une quelconque partie du logiciel ;
- la suppression de toutes les fontes de la Typoθήque par l'utilisatrice ou l'utilisateur à la fin ou en cas d'interruption de son cursus est obligatoire.

## Violation

Une violation des principes énoncés plus haut peut entraîner le retrait de l'accès aux ressources. En outre, les abus seront dénoncés aux autorités académiques et/ou administratives compétentes en vue de sanctions disciplinaires. Sont réservés le remboursement des frais résultant de l'utilisation abusive et de son identification ainsi que d'éventuelles poursuites judiciaires.

## Ressources

Pour toute question relative à la typoθήque ou à son accès, les utilisatrices et utilisateurs peuvent consulter la page [www.typo.eracom.ch](http://www.typo.eracom.ch) et écrire à [typo.eracom@eduvaud.ch](mailto:typo.eracom@eduvaud.ch).

## Engagement

Par sa signature, apposée sur le document « Consentement et signature », l'utilisatrice ou l'utilisateur s'engage, d'une part à respecter le contenu de cette charte. Elle/il s'engage en outre à supprimer tous les fichiers de fontes au moment de la fin ou de l'interruption de son cursus.

*Ce document doit être conservé par l'élève.*

Version du 04.06.26